

Dossier 29

Depuis le conseil municipal de Février où je vous posais la question Monsieur le Maire sur vos intentions quant au devenir de l'ancienne clinique Guinard, et où vous me répondiez que nous aurions toutes les informations nécessaires en commission, que s'est il passé ?

En commission, il ne s'est rien passé du tout ...

Lors du conseil du 2 février 2009, Monsieur PIGEON s'était pourtant engagé à présenter dans le détail les projets déposés en Mairie pour l'acquisition de ce bâtiment, en précisant même que vous viendrez avec tous les détails du dossier, mais cela n'a pas été le cas, malgré nos demandes répétées. Vous deviez aussi rendre publiques toutes les offres reçues. Vous ne l'avez pas fait non plus.

Il aura fallu un mail égaré par les services, pour qu'on apprenne que la décision de vendre cet immeuble à Aralis était déjà prise depuis plusieurs semaines, et avant même que je vous pose la question.

Entre temps, nous avons donc informé la population sur vos intentions puisque vous ne l'avez pas fait.

Ce qui est choquant dans ce dossier, c'est finalement ce que nous dénonçons depuis le début : c'est la méthode, c'est votre méthode : c'est d'abord le fait de nous avoir menti au conseil municipal en disant que vous nous présenteriez les différents projets alors que vous aviez déjà tranché :

Pourquoi ne pas l'avoir dit simplement ? Qu'y avait il donc à cacher ?

Vous avez alors suscité curiosité et inquiétude : une pétition a réuni plus de 1300 signatures qui vous demande deux choses : d'abord une réunion publique pour

permettre aux habitants de donner leur point de vue avant que vous ne preniez une décision, puis une consultation publique avec un cahier des charges d'acquisition prenant en compte ce que vous auriez entendu en réunion.

A ces deux questions précises, vous avez répondu par le dédain, le mépris et des insultes sur lesquelles je préfère ne pas revenir, d'abord parce qu'elles sont blessantes, ensuite parce qu'elles n'amènent franchement rien au débat.

Vous savez très bien que la discussion ne réside pas sur l'activité de l'association ARALIS ; j'ai personnellement porté un dossier de logement des travailleurs retraités issus de l'immigration avec l'association service logement, habitat et humanisme et la croix rouge, parce que je considère que notre devoir vis-à-vis de ces personnes qui ont contribué au développement économique de notre ville, et parfois aussi à défendre notre liberté, est de leur assurer une retraite paisible, confortable et digne . La création d'une résidence d'accueil pour ces personnes fut l'une de mes priorités lorsque j'avais en charge la politique de cohésion sociale dans l'ancienne majorité, et je serai heureux d'être à vos côtés pour l'inaugurer, si vous le voulez bien.

Alors, j'espère que nous aurons droit à d'autres arguments ce soir pour expliquer la méthode que vous avez retenue pour vendre cet immeuble.

Un autre mensonge sans intérêt : celui d'expliquer que le projet d'hôtel avait été écarté car un autre hôtel doit voir le jour dans le prolongement du centre des congrès ; et que si un hôtel s'installait à Guinard, le second projet ne se ferait pas à cause d'un surcroît de concurrence.

Manifestement, vous n'avez pas rencontré les porteurs des projets ;

Car nous les avons rencontrés : et ni l'un ni l'autre nous ont dit cela, bien au contraire :

La concurrence est stimulante et aucun des deux n'exige d'exclusivité à la réalisation de son projet ...et si proche de la Cci, et du centre des congrès, ce projet avait un réel intérêt économique pour notre ville.

D'ailleurs si le marché est saturé, nous ne comprenons pas pourquoi mr le maire évoque l'éventualité d'un hôtel à l'école des beaux arts dans le cadre du projet des Ursules, qui lui aussi soulève une polémique liée d'ailleurs aux mêmes causes de déni de concertation.

Et il est probable que la prochaine cession de l'Hôtel Colombet suscite le même émoi, puisque vous réitérez la méthode de l'opacité et de petits arrangements entre amis.

La réunion du conseil de quartier du 24 avril a été une grande pièce de théâtre. Mais il manquait des acteurs : pourquoi n'avoir présenté que le projet d'Aralis alors que dans le même temps vous affirmiez qu'aucune décision n'était prise : dans ce cas, il aurait fallu présenter les 5 projets chiffrés, à égalité, devant les stéphanois qui se seraient exprimés sur chacun d'entre eux.

Il manquait aussi un scénario digne de ce nom : car le projet présenté est resté très flou, très vague, avec un directeur manifestement gêné d'être là ...

Et que vous avez obligé, lui aussi, à mentir, publiquement.

Quand un habitant lui a demandé s'il connaissait le prix de vente estimé par les domaines quand il a fait son offre à la mairie , et après vous avoir questionné du regard , il a répondu non ...

Et pourtant, nous venons d'apprendre que le 27 novembre 2008, le Conseil d'Administration d'Aralis approuvait l'acquisition de GUINARD ...

Pour un montant de 1600000 euros conforme au centime près à l'estimation des domaines et avec des travaux provisionnés à 650 000 euros soit pour un total de 2 250 000 euros.

Cela veut dire deux choses :

- Que le directeur a menti à la réunion du conseil de quartier le 24 avril, puisqu'il a lui-même annoncé le montant à son propre conseil d'administration 6 mois plus tôt et qu'il a affirmé ne pas le connaître à ce moment là
- Que vous avez menti monsieur le maire, en affirmant lors du conseil municipal du 2 février 2009 que rien n'était décidé

Alors si j'avais vos moyens de communication Monsieur le Maire, je louerais comme vous des 4 X 3 en rappelant vos propos de 2006 : « nous consulterons réellement les stéphanois sur les décisions municipales avant qu'elles ne soient prises », ou bien ceux de votre plan de mandat en 2009 : « une concertation approfondie avec les habitants sera mise en place » et j'ajouterais avec regrets PROMESSE NON TENUE.

J'en ferais peut être aussi d'ailleurs la une du journal municipal ...

Compte tenu de tous ces éléments qui vous l'avouez montre combien votre majorité s'est moqué et des élus et des habitants dans ce dossier, nous vous demandons, de bien vouloir retirer ce dossier de l'ordre du jour et le reprendre depuis le début avec une méthode plus transparente et plus respectueuse des stéphanois.

Si vous décidiez de poursuivre le passage en force, notre groupe votera contre ce dossier.

Gaël PERDRIAU le 8 juin 2009